Vivre à DAMBENOIS

Bulletin Municipal N°11 - JUIN 2018

Le mot du Maire

Chères Habitantes, Chers Habitants de Dambenois

Je veux partager avec vous les faits ayant marqué notre village. Ainsi, en janvier, nous avons participé à l'AG de la Maison Pour Tous qui a élu un nouveau Président en la personne de Jean Marie Chaillet à qui nous souhaitons bonne chance. Puis, en février, nous avons assisté à l'AG du Soufflet de Forge.

Le 19 mars, nous avons commémoré, avec les anciens combattants, la fin de la guerre d'Algérie puis, le 8 mai, sous un soleil radieux, la fin de la 2ième guerre mondiale.

Le 18 mai, nous étions réunis sur la place du centre village pour marquer la fin des travaux de restauration du temple et de la fontaine-lavoir. Cette fontaine-lavoir fait partie intégrante d'un espace public dominé par le temple et la place du monument aux morts.

Les travaux de restauration, réalisés par les sociétés ERIGE et Miglierina-Belfils, ont constitué :

Pour le Temple :

- A remplacer les abats sons en chêne
- A gratter les vieilles pierres des piliers et du porche
- A effectuer un ravalement des façades du clocher
- A reprendre le drainage tout autour du temple pour régler le problème de l'humidité à l'intérieur.

Pour la fontaine-lavoir :

- A étanchéifier les bassins
- A la reprise de la tête de fontaine, en pierre de grès rose
- Au gommage des bassins en pierre et des bornes
- Au nettoyage des pavés autour de la fontaine

Les travaux se sont élevés à 80.000 €.

Nous avons obtenu les financements suivants :

- 10.000 € accordés par le sénateur Martial BOURQUIN au titre de la réserve parlementaire.
- 12.500 € accordés par le conseil départemental.
- 10.000€ du conseil régional
- 10.000€ de la paroisse protestante.

Le 25 mai, nous avons été nombreux (environ 350 personnes) à nous retrouver sur le terrain de tennis pour le marché du soir. Merci aux nombreux bénévoles qui se sont impliqués pour faire de cette soirée conviviale une réussite.

Enfin, fin mai, les conseillers municipaux de nos 3 villages se sont retrouvés à Allenjoie pour découvrir le pré-programme d'une nouvelle école située sur Technoland II. Le coût de ce projet est estimé à 4 900 000 €. Le financement, par emprunt, pour chaque commune est estimé à 600 000€ sur 30 ans. Nous avons émis de sérieuses réserves car nous ne pouvons pas endetter Dambenois au-delà de la capacité de nos finances.

Je vous donne rendez vous le 13 juillet pour la fête nationale organisée par la MPT et le 25 août pour la fête champêtre organisée par le conseil municipal et les associations de Dambenois Je vous invite à découvrir, tout au long de ce bulletin municipal, les activités ayant marqué l'actualité de notre village en ce premier semestre 2018. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Cadialement Bermard Nussbaumer



Le samedi 9 décembre, nos aînés se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un délicieux repas concocté par le traiteur Didier Garing. Bonne humeur et ambiance joviale étaient au rendez-vous.

BUDJET 2018

Lors de la séance du conseil du 11 avril, le budget 2018 a été voté et approuvé à l'unanimité; La section de fonctionnement s'élève à **561 541,72**€ et la section d'investissement à **324 327,85** €.

Nuisances sonores

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

La réglementation relative aux bruits de voisinage est définie par l'arrêté préfectoral 2005.1904.01841. (Lien site : dambenois.fr)

Pour la santé et la tranquillité de tous, il est rappelé que « tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit ». Les bruits de voisinage sont les nuisances sonores liées aux comportements : des animaux domestiques et de basse cour, des appareils de musique, des outils de bricolage et de jardinage, des jeux bruyants...; celles liées à une activité professionnelle : industries, commerces, activités agricoles...; et celles liées à une activité culturelle, sportive et de loisirs : salle communale, manifestations extérieures... Ces bruits sont soumis notamment à des débits sonores ou à des jours et horaires précis.

Ainsi, l'utilisation d'une tondeuse ou de tout autre équipement à moteur thermique ou électrique est autorisée : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ; le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

De même, la production de musique et l'utilisation de pétards et feux d'artifice sur la voie publique ne sont autorisés que pour : le jour de l'an, la fête de la musique, la fête nationale du 14 juillet et la fête communale annuelle.

Les bruits et tapages sont punis d'une amende de 450 € (contravention de 3ème classe) voire de la confiscation de l'objet ou de l'animal à l'origine du trouble.

Si vous êtes victime de nuisances sonores, recherchez avant tout une solution amiable avec votre voisin. En cas de persistance, vous pouvez vous adresser au maire ou à la gendarmerie pour faire cesser ces troubles.





LA FIBRE À DAMBENOIS

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, au centre du village, le chantier « haut débit pour l'internet » devient concret avec l'installation de l'armoire qui accueillera la fibre. L'inauguration officielle du câblage de l'armoire doit avoir lieu courant juillet. Les premiers raccordements des particuliers sont prévus fin 2018 début 2019. Nous vous tiendrons informés des futures modalités pratiques.



ANNIVERSAIRE

A l'occasion des **90 ans de Fernand Bègue**, deux membres du CCAS se sont rendus à son domicile pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir de la part de la municipalité un coffret de bouteilles de vin. M. Bègue a débouché le champagne pour fêter ce moment convivial.







Les membres de la MPT lors de leur assemblée générale du 16.01.2018 (M^{me} Pegeot et M. Stanojevic étaient absents).



Les membres du Souflet de Forge lors de leur assemblée générale du 6.02.2018.

19/03/2018



NETTOYAGE DU VILLAGE

C'est sous un beau soleil de printemps, qu'une vingtaine de citoyens a participé au traditionnel nettoyage de printemps du village. Equipés de bottes, de gants et de gilets fluo, ces bénévoles ont parcouru rues et chemins, par équipe de 2 ou 3, à la recherche de détritus. Le butin de cette chasse est comparable aux autres années: emballages fast-food, canettes et bouteilles. La matinée s'est terminée par une petite collation. **Merci à tous.**



28/04/2018

.

MARCHÉ AUX FLEURS ET PLANS DE LÉGUMES

Le marché aux fleurs et plants de légumes s'est déroulé samedi 28 avril dans la cour de l'école. Il était organisé par l'association « Ecole Buissonnière », les bénéfices permettront de financer en partie les sorties organisées par l'école des trois fontaines (Allenjoie, Brognard, Dambenois).





Lestravaux



Nouveau lotissement - Début des travaux



Les enrobés terminés prêts pour la réception des travaux

HALL DE LA MAIRIE

Après les travaux d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) qui se sont déroulés en 2017, la réfection du hall d'entrée de la mairie a été actée en conseil municipal et les crédits d'investissement ont été votés pour cette réalisation. Après les consultations d'usage de plusieurs entreprises, ce sont les entreprises IDé pour peinture, faux plafond et l'entreprise MCE pour l'électricité qui ont été retenues.

L'ensemble des murs, huisseries, plinthes et rampe d'escalier ont été repris en peinture. Un faux plafond a été créé avec une isolation pour gagner en acoustique et en énergie. L'éclairage a été changé au profit d'un éclairage à LED. Les travaux ont débuté le 14 mai et se sont terminés le 31 mai.

TRAVAUX RUE DE TRÉVENANS

Depuis le 14 mai 2018, rue de Trévenans, des feux tricolores régulent la circulation suite à des travaux sur les réseaux d'assainissement et ce pour une durée de 60 jours. **Faites preuve de patience et de prudence...**





25/05/2018

MARCHÉ DU SOIR

La deuxième édition du marché du soir initié par PMA s'est déroulée vendredi 25 mai de 17h à 22h. Dix-huit artisans et producteurs ont proposé leurs produits. Les services communaux aidés par les élus, le CCAS, la maison pour tous et le soufflet de forge ont préparé cette manifestation. ont tenu une buvette ainsi qu'une petite restauration.

18/05/2018

INALIGURATION DES TRAVALIX DE RENOVATION DIL TEMPLE ET DE LA FONTAINE

Bernard Nussbaumer, maire de Dambenois, en présence de M. Bourquin sénateur, de M. Demouge président de PMA, de personnalités du conseil régional et de la paroisse protestante, a procédé vendredi 18 mai à 11h à l'inauguration des travaux du temple et de la fontaine.

M. le maire a remercié les financeurs, les entreprises et a fait remarquer que cet espace est un lieu de rencontre apprécié.

Les sociétés de maitrise d'œuvre ont été félicitées pour la qualité et le sérieux de leur travail.

Le pasteur a remercié la municipalité et souligné l'aspect attractif de ce lieu.

Le soufflet de forge, par son président, a évoqué en quelques mots l'histoire de la fontaine, son origine et l'attention qu'il portait à la conservation du patrimoine du village.

La cérémonie s'est terminée autour d'un apéritif offert par la municipalité.







■ 17/06 : vide greniers organisé par le SDF

23/06 : fête des écoles ■ 13/07 : fête nationale

25/08 : fête champêtre

22 & 23/09 : journée du patrimoine organisée par le SDF

25/09 : assemblée générale école buissonnière

■ 11/11 : commémoration armistice 14/18 centenaire

■ 17/11 : loto organisé par la MPT

-08 & 09/12 : marché de la Saint Nicolas organisé par le SDF

■ 15/12 : repas des anciens

■ 18/12 : Noël des marcheurs

Infos utiles

Mairie de Dambenois :

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h le vendredi de 9h à 12h et de 14 h 30 à 17 h 30 (fermée le mercredi matin) Tél. 03 81 94 31 45 - @ : mairie.dambenois@orange.fr

PACO & NI

TOUS LES VENDREDIS DÈS 18H (à proximité du temple de DAMBENOIS)

03.81.30.60.79 ou 06.41.77.99.92



ZZACYRI

www.pizzacyril.fr

Appelez-nous au

06.08.36.81.49

Ne pas jeter sur la voie publique Impression: Estimprim -Vivre à Dambenois rédigé par la commission communication élargie - Réalisation : AdelineartDcom